

Une évaluation en deux axes :

Axe 1 : Le contrôle continu de « vos connaissances du handicap », via des questionnaires à la fin de chaque module présentiel :

Chaque module de formation est clôturé par un **questionnaire de connaissances**, réalisé **individuellement**. (entre 15 et 20 questions) :

- Handicap psychique et emploi
- Autisme et emploi
- Handicap spécifique et emploi
- Troubles « dys » et emploi
- Maladies chroniques évolutives et emploi
- Handicap mental et emploi

} Un questionnaire spécifique à chaque fin de formation

Cette **évaluation est formative**, c'est-à-dire que l'apprenant a le droit d'utiliser ses prises de notes. Ces questionnaires ont pour objectif de l'aider à faire le point sur ce qu'il.elle a appris et à ancrer ses apprentissages.

L'obtention d'une note en dessous de la moyenne à un ou plusieurs questionnaires d'évaluation de fin de module n'est absolument pas éliminatoire. En revanche, afin de continuer sa montée en compétences sur ces typologies de handicap non maîtrisées, **il est demandé à l'apprenant concerné :**

- **de décrire et analyser dans son récit d'expérience, une situation relative à la typologie ou aux typologies de handicap pour laquelle/lesquelles il.elle a eu une note en dessous de la moyenne,**
- **de relire ses supports de formation et d'échanger avec les autres apprenants,**
- **de demander des précisions au formateur.**

Axe 2 : Rédaction et soutenance orale de votre récit d'expérience

Afin de valoriser l'expérience de terrain dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap (via l'exercice de votre métier ou vos stages) et en tirer des apprentissages, le parcours de certification prévoit que l'apprenant rédige un **récit d'expérience** et le soutienne face à **un jury**.

Ecriture du récit d'expérience :

Il est attendu, la rédaction d'un **rapport d'expérience de 20 pages** (maximum) décrivant les récits réflexifs d'expériences auxquelles le.la candidat.e peut joindre **10 pages annexes** (maximum).

Certification Handicap : Accès et maintien dans l'emploi

Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap



LES MODALITES D'EVALUATION

Quel que soit son domaine : accompagnement à l'insertion professionnelle, à l'orientation et à la mobilité professionnelle, au maintien en/dans l'emploi, le.la candidat.e devra décrire/expliciter/analyser 3 situations différentes d'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Les critères de choix des situations :

- Les situations ont demandé au/à la candidat.e de mobiliser les connaissances acquises lors du parcours de formation sur les différents types de handicap : moteur, visuel, auditif, psychique, déficience intellectuelle, maladies chroniques évolutives et leur conséquences sur l'employabilité de la personne accompagnée.
- Les situations professionnelles choisies sont complexes et ont demandé au/à la candidat.e une mobilisation de son professionnalisme et de sa réflexivité. Chaque situation choisie a demandé au/à la candidat.e de résoudre des dilemmes, et de mobiliser un spectre large de compétences pour trouver des issues à ces dilemmes.

Il est attendu que le rapport soit de bonne qualité rédactionnelle : structuration du récit, syntaxe, orthographe – Il est conseillé au/à la candidat.e de se faire relire par d'autres personnes avant de déposer son rapport.

Afin de s'y préparer, le candidat peut suivre la classe virtuelle : **VD écrire son récit d'expérience (durée : 3h00)**
Inscription via notre site internet

Le dépôt du récit d'expériences :

Dépôt du récit d'expérience par le.a candidat.e , en version numérique, **au minimum cinq semaines** avant la date de soutenance sur la plateforme dédiée à cet effet ou par mail.

Soutenance du récit d'expérience :

Les aspects administratifs préalables à la soutenance :

A partir du moment où les prérequis sont remplis et qu'une date de soutenance a été définie avec le.a candidat.e ou sa hiérarchie :

- Le.a candidat.e reçoit par mail, au minimum un mois avant la date de soutenance, une **convocation à la soutenance orale** précisant le lieu de réalisation de la soutenance ainsi que l'horaire de passage (attention ! nous demandons au/à la candidat.e d'arriver au minimum 15 minutes avant le début de son passage et de présenter sa carte d'identité lors de l'émargement), et son **relevé de notes des modules de contrôle continu**

Le déroulement de la soutenance :

Le.a candidat.e présente sa soutenance orale face à un jury composé de trois professionnels experts du champ du handicap :

- 15 minutes : présentation orale par le.a candidat.e (sans interruption du jury)
- 15 minutes : échanges, questions réponses entre membres du jury et le.a candidat.e
- 10 minutes : délibération du jury
- 5 minutes : restitution au/à la candidat.e par le jury de sa prestation (commentaires uniquement, la note est communiquée plus tard, une fois que la commission d'attribution s'est réunie)
-

Les attendus de la soutenance orale :

L'oral n'est pas une « redite » du rapport écrit car les jurys auront préalablement lu les rapports. Aussi, il est attendu que le.a candidat.e soit en mesure de présenter les situations avec l'analyse, la prise de recul nécessaire et en suscitant l'intérêt du jury.

Dans le déroulement de la soutenance orale, il est attendu du/de la candidat.e qu'il/elle structure son propos :

- Introduction
- Développement
- Conclusion

Le.a candidat.e devra être en mesure de synthétiser le contenu de son rapport et de relever ce qui fait problème dans les situations vécues et relatées dans le rapport et comment il.elle a résolu les dilemmes auxquels il.elle a été confronté.es.

Soutenance du récit : Afin de s'y préparer, le candidat peut suivre la classe virtuelle : **VD1 préparer sa soutenance orale** (durée 2h00) - Inscription via notre site internet

Communication des résultats et obtention de la certification :

L'obtention de la certification est conditionnée par la décision de la commission d'attribution.

Sont prises en compte :

- Les réponses apportées aux questionnaires de contrôle continu des 6 modules,
- La qualité du rapport écrit et de la soutenance orale.

Une **note en dessous de la moyenne à la soutenance** conduit systématiquement à un **oral de rattrapage** dont la préparation est accompagnée par notre équipe pédagogique.

L'obtention de la certification est notifiée au/à la candidat.e par mail et il/elle recevra ses notes et son diplôme par voie postale sous pli confidentiel.